Décembre 2019 - Janvier 2020

CNP TOGO

EDITION SPECIALE

ECHOS DU PATRONAT

mensuel d'information du patronat togolais www.cnp-togo.org

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNP-TOGO

Président : Coami Sedolo TAMEGNON

Vice-Présidents :

Yiva Kodjo BADOHU

Thierry AWESSO

Enselme GOUTHON

Kossi Dahoue ADODO

Charles AMEGAVIE

Trésorier Général : Claude Daté GBIKPI

Trésorière Générale Adjointe :

Annie GBADOE

Conseillers :

Pierrette ANENOU-EVENAMEDE

Innocent Démanya AYIVI

Amessi MIDIOHOUAN

Auguste DOGBO

Rose Dédé CREPPY

Présidents des commissions techniques

Ibrahima ABOUDOU

Théophile Anani PANOU

Candide LEGUEDE

Sylvia AQUEREBURU

Kodjo BATTAH

Quartier Casablanca, Rue 221 CSB Mawulolo
07 BP 12 429 Lomé-Togo
Tel : (+228) 22 21 08 30
Cel : (+228) 79 60 32 86
79 60 32 87
Email : cnptogo@cnp-togo.org

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT !!!

PREMIERE EDITION DE LA SEMAINE DU SECTEUR PRIVE

- **Résumé des discussions de haut niveau**
- **Opportunités et défis du secteur privé**
- **La forte implication du secteur privé dans le PND**
- **Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs du PND**
- **Les opportunités d'affaires qu'offre le PND**
- **Les Recommandations de tous les panels**

Futur Siège du CNP-Togo

EDITORIAL

Au début de cette nouvelle année, qu'il me soit permis, en qualité de Président du Conseil National du Patronat du Togo, de vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre fidélité et vous souhaiter une bonne et heureuse année pour vous-même, votre famille et vos collaborateurs.

Tout au long de 2019 nous nous sommes efforcés de porter à votre attention les informations essentielles afin que vous puissiez forger votre propre opinion sur l'actualité économique du Togo.

Nous vous remercions pour vos réactions toujours plus nombreuses à nos articles. Elles enrichissent le Journal **Echos du Patronat** et consolident notre ancrage dans la proximité, près de vous, au cœur de la vie locale. Elles participent également à notre veille collective et attentive aux évolutions du monde.

Le temps ne peut plus être à l'obligation de moyens. Il faut sans tarder se fixer une obligation de résultats et actionner tous les leviers pour une croissance économique durable: amélioration de l'environnement des affaires, financement des PME, réseautage et recherche de nouveaux débouchés pour nos produits.

C'est à cette condition que l'on pourra mettre un coup d'arrêt à cette récession économique qui ronge notre société, que le chemin de la confiance pourra être retrouvé et que l'on répondra à l'insécurité financière vécue par les opérateurs économiques.

C'est avec cet espoir qu'à l'occasion de cette nouvelle année je formule mes vœux, qu'elle soit pour chacune et chacun d'entre vous une année d'épanouissement, de réussite, de prospérité, de bonheur et de sérénité.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous.

Coami Sedolo TAMEGNON
Président du CNP-Togo

Edition Spéciale

PREMIERE EDITION DE LA SEMAINE DU SECTEUR PRIVE

THEME : SECTEUR PRIVE MOTEUR DE CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU TOGO

Initiée par le Gouvernement et le secteur privé, la première édition de la Semaine du Secteur Privé (SSP) s'est tenue du 04 au 08 novembre 2019 à Lomé.

Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, la première édition de la Semaine du Secteur Privé a eu pour thème : ***« Secteur privé, moteur de croissance et du développement socio-économique du Togo »***. Elle s'est tenue dans le contexte du Plan National de Développement (PND) 2018-2022, dont la mise en œuvre devrait mobiliser un financement de près de 3 000 milliards de FCFA de la part du secteur privé, soit 65% des ressources totales nécessaires estimées à 4 622 milliards FCFA.

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT!!!

Plusieurs discussions de haut niveau et une dizaine de panels ont meublé les échanges

PREMIERE DISCUSSION DE HAUT NIVEAU

Opportunités et défis du secteur privé dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND)

❖ **La forte implication du secteur privé dans les trois (03) axes du PND**

S'agissant de ce 1er point, l'UE a salué le changement de paradigme adopté par le Gouvernement togolais qui positionne le secteur privé comme moteur de la croissance économique et y adhère totalement. Ce qui se traduit d'ailleurs déjà dans les appuis apportés dans le cadre du nouveau cycle de programmation de l'UE. Après le succès reconnu du 1er Forum économique Togo-UE (FETUE), une attention particulière est accordée par le partenaire européen au suivi des résultats. Ainsi, des études de faisabilité sont en cours de financement pour appuyer les meilleures idées d'entreprises recueillies.

Avec l'ouverture d'un bureau de représentation de la SFI à Lomé, la Banque Mondiale envisage des appuis pratiques pour le secteur privé national dans la perspective du PND.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo s'est félicitée de l'engagement du secteur privé togolais, notamment les PME/PMI, pour la mise en œuvre du PND. En témoigne selon elle, le nombre de projets soumis au FETUE : 460, dont 140 projets structurants. Mais elle relève que ces entreprises ont un grand besoin de renforcement de capacités et d'accès au financement.

Pour sa part, le CNP-Togo estime que le Togo a besoin de capitaines d'industries capables de relever le niveau des investissements dans le cadre du PND. C'est dans cette optique qu'il a mené des actions de lobbying dans des capitales comme Shanghai, Londres ……

Résumé des interventions et des échanges

Les interventions et les échanges ont tourné autour de trois (03) principaux points, à savoir :

- la forte implication du secteur privé dans les trois (03) axes du PND ;
- les défis à relever pour l'atteinte des objectifs du PND ;
- les opportunités d'affaires qu'offre le PND.

❖ **Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs du PND**

L'amélioration du climat des affaires demeure un défi national et régional. L'UE a d'ailleurs initié un programme régional à cet effet.

Le défi de la stabilité macroéconomique étant toujours présent, la Banque Mondiale soutient le Togo à travers des appuis budgétaires.

Suite aux résultats satisfaisants obtenus par le Togo dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires, la Banque Mondiale suggère que les prochains chantiers soient ceux de la digitalisation des processus, notamment des services au secteur privé et de l'e-procurement.

Il y a nécessité également selon la Banque, de renforcer le secteur privé dans sa capacité à mettre en œuvre le développement du capital humain.

L'AGET, de son côté, mentionne que ses membres ont le souci, dans le cadre de la mise en œuvre du PND, de renforcer leurs capacités d'investissements notamment dans les secteurs de transformation.

Le projet Lomé – croisière initié par la CCIT dans le cadre du PND a de bonnes chances d'aboutir. L'histoire du textile au Togo promue par les « Nana Benz », peut se répéter. Le projet du parc industriel d'Adétikopé est assez avancé, selon le Ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale.

LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes ont été formulées :

-organiser la Semaine du Secteur Privé chaque année et en période fixe ;
-mettre en place un système de suivi du PND ;
-maintenir la stabilité politique et macroéconomique ;
-assurer une coordination et une cohérence de l'Aide publique au développement (APD) ;
-s'inspirer des méthodes ayant permis des réformes sur le climat des affaires dans le domaine de la gouvernance économique ;
-mettre un accent particulier sur la mise à niveau des entreprises ;

-prendre en compte la digitalisation des processus, notamment des services du secteur privé et de l'e-procurement dans l'amélioration du climat des affaires ;

-renforcer le secteur privé dans sa capacité à mettre en œuvre le développement du secteur privé ;

-renforcer les capacités d'investissement du secteur privé, notamment dans les secteurs de transformation.

Coami Sedolo TAMEGNON
Président du CNP-Togo

CNP TOGO
conseil national du patronat Togo
www.cnp-togo.org
+228 22 21 08 30
79 60 32 86
79 60 32 87
07 BP 12 429 Lomé-Togo
cnptogo@cnp-togo.org
Rue 221 csb Mawulolo derrière le bar camionnette
CNP-Togo aux côtés du secteur privé

le conseil national du patronat togolais CNP TOGO toujours aux côtés du secteur privé

DEUXIEME DISCUSSION DE HAUT NIVEAU

Fiscalité et promotion du secteur privé

Le panel sur le thème : Fiscalité et promotion du secteur privé permettra de vulgariser les attentes du secteur privé, de partager les mesures fiscales incitatives au développement du secteur privé, d'initier et d'anticiper les innovations fiscales qui permettront un plus grand dynamisme dans ce secteur.

Les interventions et échanges ont tourné autour de la politique fiscale du Togo et du dialogue entre le contribuable et le fisc de même que du dispositif d'incitation au développement des ressources humaines.

Recommandations :

Aux termes des discussions, les recommandations suivantes ont été retenues :

-avancer prudemment sur les questions de paiement en ligne compte tenu des expériences négatives de certains pays voisins ;
-renforcer le dialogue entre le contribuable et le fisc ;
-mettre en place plus de mesures incitatives pour la formation des ressources humaines.

le conseil national du patronat togolais CNP TOGO toujours aux côtés du secteur privé

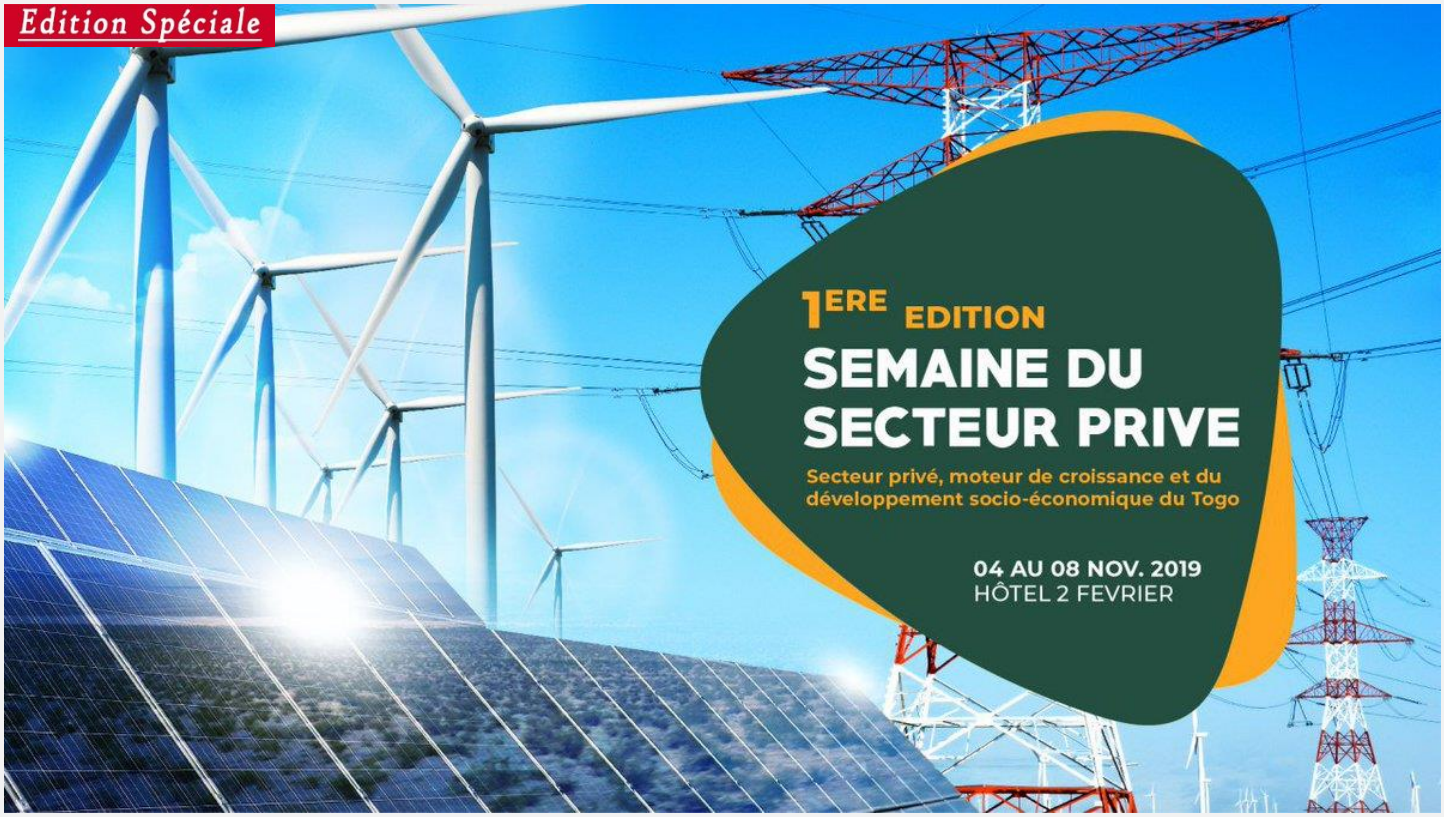

DEROULEMENT DES PANELS

Dix panels ont eu lieu sur les thématiques suivantes : Promouvoir les entrepreneurs champions au Togo ; Promouvoir la consommation locale ; Migration de l'informel vers le formel ; Accès au financement des PME/PMI ; Secteur privé et sécurité sociale ; Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) : quelles opportunités pour les entreprises ? Foncier et développement de l'entrepreneuriat ; Adéquation entre la formation et l'emploi : quelles stratégies ? Le numérique au service des entrepreneurs et La femme togolaise actrice du développement du secteur privé.

Panel 1 : Promouvoir les entrepreneurs champions au Togo

Ce panel s'est tenu le lundi 04 novembre 2019, dans la Salle Evala de l'Hôtel 2 Février, avec pour modérateur Monsieur Damien MAMA, Coordonnateur du Système des Nations-Unies au Togo.

Les préoccupations soulevées par l'audience tournent autour des points ci-après :
- Le rôle du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau ;
- Les secteurs dans lesquels le Togo veut promouvoir les entrepreneurs champions et le nombre d'entrepreneurs à promouvoir par secteur ;
- La non utilisation du monitoring volontaire pour le renforcement des capacités des entreprises ;
- L'inexistence d'un réseau de distribution des produits locaux ;
- Le non financement des PME/PMI par crédit-bail.

Suite aux préoccupations exprimées, les recommandations suivantes ont été formulées.

Recommandations

Afin de promouvoir et de pérenniser les entrepreneurs champions au Togo, certaines actions devraient être initiées, notamment :

- la définition de stratégies pour accroitre la consommation locale et protéger le marché national ;
- la prise d'un texte instaurant un quota de produits locaux dans le circuit de distribution ;
- la labellisation des produits locaux ;
- la communication sur les réformes incitatives en faveur des PME/PMI.

Panel 2 : Promouvoir la consommation locale

En conclusion, le modérateur a affirmé que le Togo a réellement démarré une campagne de promotion de la consommation locale. Le Togo mène déjà des actions en vue de la valorisation des produits locaux. Pour cela, il doit être développé une stratégie de promotion « acheter local ».

Recommandations :

A la fin du panel sur la promotion de la consommation locale, il a été recommandé de:
- mettre en place une veille stratégique et concurrentielle,
- promouvoir le commerce en ligne,
- travailler sur la visibilité des produits de consommation de base
- mettre en place un cadre de concertation public-privé,
- travailler à la structuration des filières en mettant le secteur privé en avant,
- mettre en place des vitrines dédiées aux produits « Made in Togo » dans les supermarchés,
- instituer une journée de port des tenues « Made in Togo » et des slogans « consommons togolais »,
- instaurer un mécanisme pour rassurer le consommateur sur la qualité du produit ;
- dédier un organisme à la consommation des produits « made in Togo ».

Panel 3 : La migration de l'informel vers le formel

A la suite de ces échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'avoir ses papiers d'état civil et sa pièce d'identité, condition sine qua non à la création d'une entreprise ;
- Mettre en place au sein de l'OTR, un service dédié aux préoccupations des jeunes entrepreneurs ;
- Expliquer à l'entrepreneur, le bien fondé de s'acquitter de ses impôts ;
- Informer le contribuable sur l'usage qui est fait des impôts et taxes collectés.

En guise de conclusion le modérateur a affirmé qu'avoir une économie formelle permet à ceux qui travaillent dans le secteur d'avoir accès d'une part à la sante ; l'éducation ; la formation, la protection sociale, une retraite décente et d'autre part, à l'Etat de percevoir ses impôts afin de répondre au financement des besoins du pays.

Panel 4 : Accès au financement : cas des PME/PMI

Recommandations

1. L'Etat a fait un bon pari d'accorder une place de choix au secteur privé, pour le financement du PND. Mais l'ensemble du financement sollicité du secteur privé pour le PND ne saurait être assuré par les investisseurs étrangers.
2. Un appel est lancé aux entrepreneurs locaux pour participer au financement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, etc.
3. Il faut prendre le risque, car le Gouvernement est prêt pour accompagner les opérateurs économiques.
4. Les acteurs du secteur privé, détenteurs de prêt bancaire, doivent mettre un point d'honneur à rembourser leur emprunt, afin que le fonds puisse être à nouveau prêté à d'autres.
5. L'exécution du PND nécessite que les bailleurs de fonds ouvrent leur coffre.
6. Il faut aussi trouver des financements innovants, comme le capital-risque, par exemple.

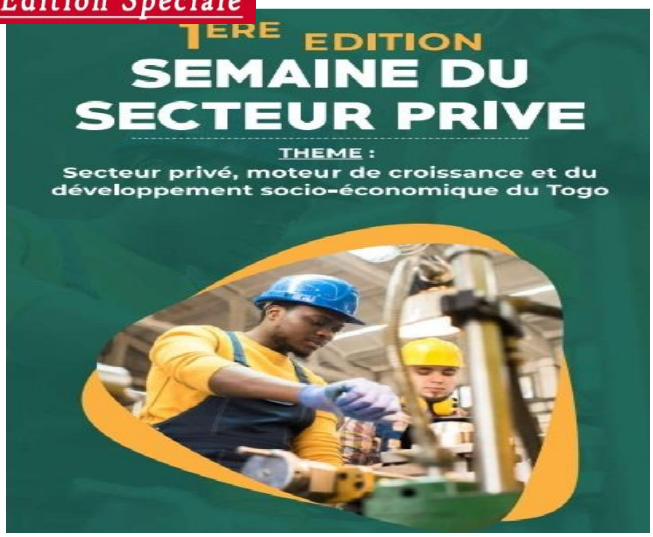

Panel 5 : Secteur privé et sécurité sociale

Conclusion

- L'immatriculation et l'affiliation des employés est une obligation pour les employeurs qui doivent y veiller ;
- la sécurité sociale ne doit pas être une contrainte mais chaque employeur devra s'assurer que les employés travaillent dans de bonnes conditions (mesures de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail) ;
- réviser la loi sur l'assurance maladie universelle qui permet aux Togolais d'avoir accès à un panier plus large de soins de santé ;

CNP TOGO
21 associations membres
• Rendre le Togo attrayant
•Réhausser la productivité et la compétitivité des entreprises togolaises
• Promouvoir l'emploi décent
• Renforcer le dialogue social
CNP-Togo
aux côtés du secteur privé

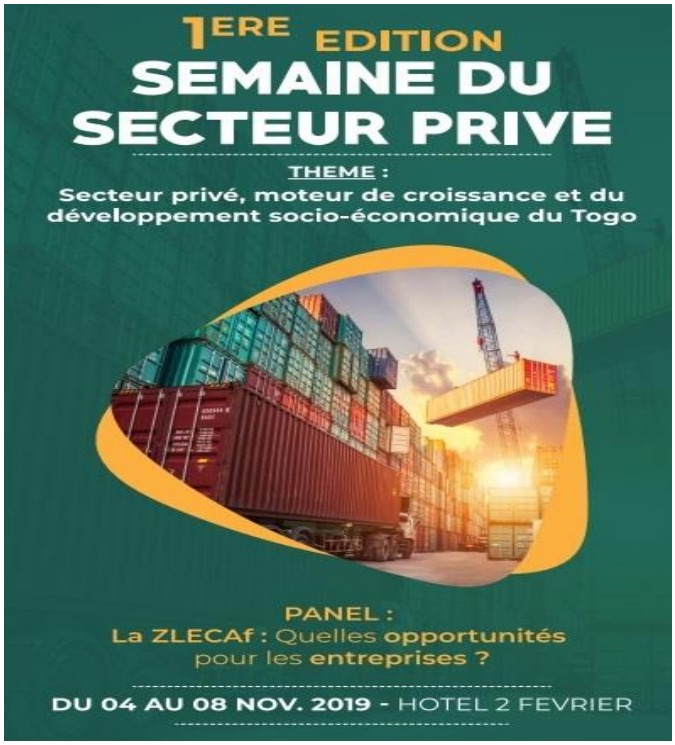

Panel 6 : Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAF) : quelles opportunités pour les entreprises ?

La Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF) est un projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Approuvée par 44 pays signataires dont le Togo lors de la 18ème Session Extraordinaire du Sommet de l'Union Africaine qui s'est tenue à Kigali le 21 mars 2018, entrée en vigueur le 30 mai 2019 après le dépôt du 22e instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union Africaine conformément à l'article 23 dudit accord, elle devrait aboutir à un marché de plus de 1,2 milliard de personnes pour un PIB global évalué à environ 3 000 milliards USD.

Recommandations

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été retenues :

-mettre en place une stratégie pour accompagner les entreprises naissantes ;
-promouvoir la consommation locale ;
-mettre l'accent sur l'énergie et l'industrialisation ;
-sensibiliser les entreprises à la compétitivité ;
-promouvoir la digitalisation;
-créer des emplois et les protéger;
-accompagner les entrepreneurs par d'autres mécanismes comme ANPGF ;
-développer l'industrie qui passe par la maîtrise de l'énergie.

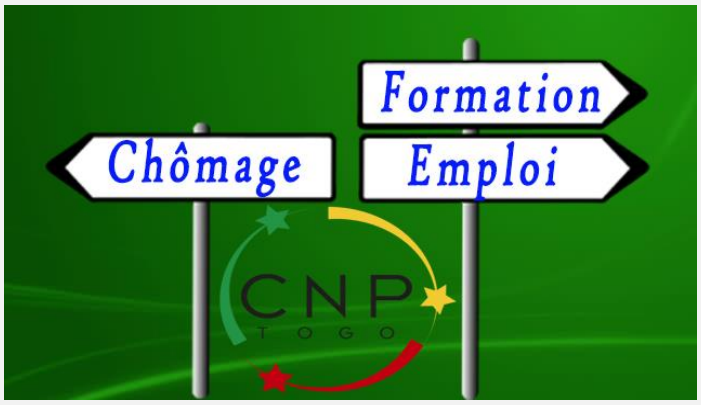

Panel 7 : Le foncier et le développement de l'entrepreneuriat

Le foncier occupe une place importante dans l'économie d'un pays dans la mesure où les entreprises elles-mêmes sont implantées sur une parcelle. Lorsqu'il est bien organisé, le foncier favorise l'entreprenariat. Dans notre pays, il est le plus souvent impliqué dans les mécanismes de financement des jeunes entrepreneurs, lesquels sont depuis un certain temps tournés vers l'agrobusiness.

Recommandations

-revoir le délai de trois (03) mois laissé à une quelconque opposition suite à l'affichage dans le processus du titre foncier.

-passer « au tout digital » dans le secteur, permet non seulement de disposer d'une base de données fiables, mais également de permettre la célérité dans le traitement des dossiers par les partenaires d'affaires ;

-mettre en place une plateforme qui connecte les notaires, les banques, les services des impôts et ceux de la conservation foncière ;

-numériser le cadastre de tout le territoire national : cet exercice se fera à travers une collecte des données par commune.

-accélérer la mise en place d'une plateforme qui connecte les notaires, les banques, les services des impôts et ceux de la conservation foncière.

-améliorer l'aménagement du territoire à travers l'élaboration des documents d'aménagement et leur implantation effective.

Panel 8 : Adéquation entre la formation et l'emploi : quelles stratégies ?

Recommandations

Pour parvenir à l'adéquation-emploi-formation, des recommandations ont été formulées aussi bien par les panélistes que les participants. Elles sont résumées comme suit :

-évaluer les besoins en compétences par région, par commune ;

-faire des études d'anticipation des compétences sur un horizon de 5-10 ans ;

-évaluer les besoins en mains d'œuvre du territoire ;

-orienter 70% des apprenants vers des systèmes de formation métier ;

-réaliser un Programme national d'adaptation ;

-commencer l'orientation professionnelle depuis le cours primaire ;

-introduire la question de l'entreprenariat dans les formations ;

-professionnaliser les formations pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;

-mettre en place des mesures incitatives pour opérer la migration vers les secteurs porteurs ;

-promouvoir la recherche et le développement pour soutenir l'industrialisation.

En guise de conclusion aux discussions sur ce panel, le modérateur a relevé qu'il y a urgence à aller vite sur les questions d'adaptation des offres de formations pour régler rapidement le problème.

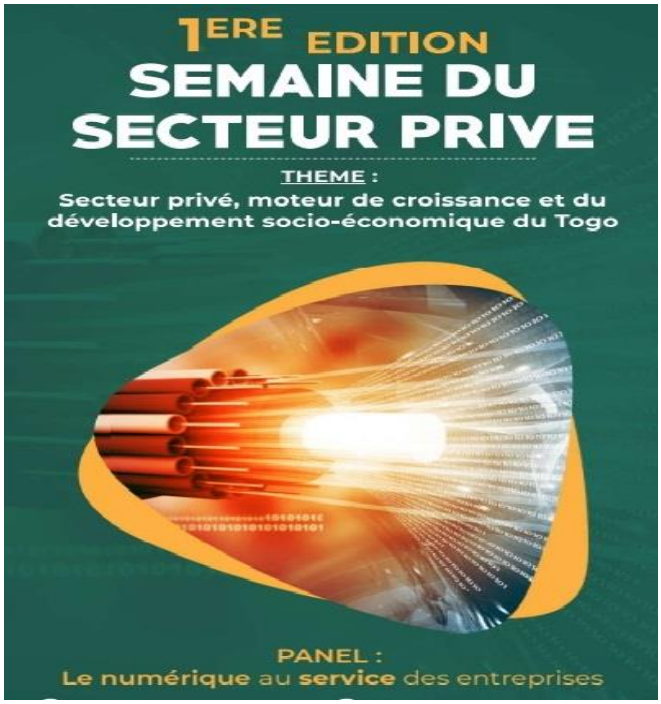

Panel 9 : Le numérique au service des entreprises

La transformation digitale est souvent vue comme une solution

Permettant de considérablement augmenter les performances d'une

Entreprise ou d'une administration.

Recommandations :

-mettre en place un écosystème digital, la digitalisation réside dans l'utilisation de façon optimale et intelligente du numérique ;
-avoir l'idée de ce qu'on veut faire et chercher la solution la moins coûteuse.
-nécessité pour les PME/PMI de se choisir une plateforme qui leur soit propre.
-nécessité pour la jeunesse d'oser et de détecter les idées nouvelles.

Panel 10 : La femme togolaise actrice du développement du secteur privé

Les discussions se sont focalisées sur :

- L'Etat des lieux de la participation des femmes au développement du pays
- Un Bref historique des années 70, la force de la réussite des Nana Benz
- Les difficultés
- Les défis qui se posent
- Les solutions à proposer
- Les perspectives.

En guise de recommandations, il faudrait sensibiliser, former la femme togolaise, la rendre capable de travailler sur elle-même pour émerger et occuper la place qui est la sienne. Elle devrait s'informer davantage sur toutes les mesures et dispositions d'accompagnement qui existent pour en tirer le meilleur. Elle devra être active individuellement et collectivement dans la recherche de solutions pour l'émergence effective de la femme et être actrice de son bonheur.

JOURNEES PORTES OUVERTES

Les mercredi 06 novembre et jeudi 07 novembre 2019 ont été consacrés aux journées portes ouvertes sur les acteurs du secteur privé et de l'administration publique.

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF), la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML), l'Institut National de la Propriété Intellectuelle du Togo (INPIT) ont quant à eux, donné les différents mécanismes mis en place pour l'accompagnement du secteur privé dans le hall d'exposition du Ministère.

Directeur de Publication

Coami Sedolo TAMEGNON

Réalisation

Chris AMAGLO

Comité de relecture

Têvi TETE-BENISSAN

Mensa KOGBETSE

Jacob MONDEDJI

Félicité SOADJEDE

Tanguy ASSOGBA

Copyright Conseil National du Patronat du Togo
Janvier 2020